

ni sous Louis XVIII et Charles X, ni sous Louis-Philippe I^{er}, on n'a vu les gens en place moins dédaigner l'imprimerie qu'aujourd'hui. Il n'est rien dont ils soient si friands que de la gazette.

A chaque moment du jour ils reviennent se mêler. Ils ne peuvent posséder un journal qui soit assidu à son bureau, ni un journal qui daigne s'asseoir sur les bancs de l'école avec le commun peuple; ils ne peuvent pas monter en omnibus et descendre, sans que leurs amitiés taillent leurs plumes et fassent gémir la presse pour signaler à l'admiration du monde des actions aussi extraordinaires et aussi héroïques. Le chatouillement de la gloire est en eux si sensible et si vif que de leur propre main, ils entretiennent des correspondances si aimables et reconnaissantes avec Timothée Trimm lui-même, Timothée Trimm, ce dieu qui parle aux foules!

Tant il est vrai que pour ce qui concerne la renommée, tout leur est bon et qu'ils ne méprisent rien! S'ils redigent tant de circulaires, utiles, ce n'est peut-être que par un chagrin secret, qui leur ronge l'âme, de n'être point journalistes eux-mêmes et de ne pouvoir, dans le rang qu'ils occupent, initier autrement le public aux grâces de leur esprit, aux fleurs de leur style, à toute la belle littérature qui se révèle en eux! Et, tout ce goût dont ils témoignent à chaque instant pour notre profession, ne leur inspire pas le dessein charitable de nous en rendre l'exercice moins pénible et moins ardu! Quel inconscience! et quelle ingratitude! — J. J. WEISS.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix

Paris, 7 janvier.

La crise ministérielle d'Italie n'est pas terminée : on sait que quelques personnalités plus ou moins obscures ont accepté d'entrer dans le cabinet; mais le ministère n'est pas encore au complet. On signale du reste une amélioration notable dans les rapports de la France et de l'Italie. Ce fait s'expliquerait par l'isolement où se trouve l'Italie. Il est évident que la Prusse a refusé de la soutenir contre nous; la Russie est trop loin, et voilà que l'Angleterre tourmentée par la scaldie incurable du fanatisme, a tout intérêt à ménager la Papauté.

Point de nouvelles d'Allemagne; cependant il ne faut pas dormir sur nos yeux oreilles, car les lettres qui nous arrivent de l'autre côté du Rhin affirment que, jamais la Prusse n'a poussé avec plus d'activité les mesures de réorganisation militaire pour assimiler à l'armée prussienne tous les contingents de la confédération du Sud.

A l'intérieur, on ne s'occupe que de la loi militaire et des deux élections de la Somme et de l'Indre-et-Loire. On s'attend à une vive discussion lors de la reprise des débats, quand les articles de loi reviennent amendés par le Conseil d'Etat.

Comme je vous l'ai dit, la double élection de dimanche a produit une vive émotion ici : on en causait beaucoup même à la Bourse. Quoique bon nombre de députés proclament qu'il faut voir dans ce fait une manifestation contre la loi militaire, ils voteront cependant la loi, autant pour éviter au gouvernement un véritable vote de défiance que parce qu'ils redoutent sérieusement de prochaines complications au dehors.

On avait dans le public exagéré la gravité du conflit qui s'était élevé sur le boulevard, près de la caserne du Prince Eugène, entre des soldats et quelques patineurs; le *Droit* réduit le fait à sa juste valeur; mais il ne faut pas méconnaître que la population parisienne s'est montrée irritée des procédés employés parfois par les agents de l'autorité.

Il y a aujourd'hui réception au ministère de l'intérieur et au ministère de la marine.

Le dégel n'est pas encore venu et l'on voit de belles dames de toute catégorie se livrer au bois de Boulogne au plaisir du patinage. Il y a à des gens qui trouvent que, au lieu de patiner, ces dames feraient mieux de veiller au pot-au-feu et d'élever leurs enfants.

M. Rochefort, banni de la politique du *Figaro*, va fonder un journal littéraire *La Lanterne* dont il sera l'unique rédacteur.

La première fête de l'Hôtel de Ville est annoncée pour la semaine prochaine, ainsi que la première réception des Tuileries.

CH. CAHOT.

Paris 8 janvier.

Toujours même rareté de nouvelles de l'extérieur. Le bulletin hebdomadaire du petit *Moniteur* débute ainsi ce soir : « Les paroles prononcées par l'Empereur à la réception du 1^{er} janvier ont été accueillies en Europe comme un gage de paix et de concorde. » Il semble que ces termes s'appliqueraient plus justement à la réponse faite le 31 décembre par l'Empereur à M. de Goltz; en effet, elle était beaucoup plus précise que la réponse faite au Nonce, interprète du Corps diplomatique, dont précisément on avait remarqué le ton peu accentué.

Mais ce que nous devons constater, c'est que le petit *Moniteur* revient à plusieurs reprises, dans cette revue, sur les espérances de paix que nous avons le droit de concevoir.

Les nouvelles de l'Algérie sont navrantes et nous en sommes à nous demander comment il peut se faire que nous ayons si tardivement connaissance de ces faits. 700,000 hommes ont succombé en quel-

ques mois à la maladie ou à la famine et nous n'apprenons ce grand désastre que quand il est irréparable.

Le *Courrier français* est sous le coup de nouvelles poursuites : Le rédacteur en chef, le gérant et l'imprimeur doivent comparaître après-demain devant la 6^e chambre sous l'inculpation de publication de fausses nouvelles, et de diffamation envers des agents de l'autorité.

Le *Moniteur* nous annonce le résultat de l'enquête ordonnée par le préfet de police sur l'incident du théâtre de la Porte St Martin. « Les gardes de Paris sont intervenus sur une réquisition abusive-ment donnée par un employé du théâtre. » Le *Moniteur* ne dit pas qui sera puni : est-ce l'employé et quel employé? Sont-ce les gardes de Paris qui ont obéi à un individu qui n'avait pas d'ordre à leur donner. Il y a eu évidemment un ou plusieurs coupables : Le *Moniteur* ne dit pas qu'il y aura une peine infligée.

Les Anglais qui habitent Paris ont dû être bien heureux aujourd'hui, car ils ont pu se croire à Londres. La capitale est restée toute la journée ensevelie dans un brouillard épais comme on en voit tous les 40 ans.

CH. CAHOT.

Bourse de Paris du 8 janvier.

L'événement de la journée, c'est l'impression produite à la bourse par le résultat des expériences faites sur le nouveau mode d'éclairage par le gaz.

Il en résulte qu'en faisant brûler 8 mètres cubes de gaz ordinaire mélangés au sortir du bec avec 4 mètres du nouveau gaz oxygène, on obtient un éclairage égal à celui que donneraient 180 mètres cubes de gaz actuel qui contentent 54 fr. tandis que le nouveau mélange équivalent ne revient qu'à 8,90.

L'économie serait donc dans la proportion de 1 contre 6. Le pouvoir éclairant de la combinaison nouvelle, mesuré au photomètre, a accusé un pouvoir éclairant 60 fois supérieur à celui du gaz ordinaire.

Aussi les actions de la Cie du gaz parisien qui étaient cotées hier encore, 1470 fr. n'ont pu que tomber à 1440 pour tomber bientôt à 1425, sans pouvoir se relever, et cela, malgré la définitivité inévitable des appareils employés pour l'expérience nouvelle.

Les comptes ont recommencé aujourd'hui. L'affiche porte 502,500 de 3 0/0 et 137,500 d'Italien. Cela n'empêche pas ces deux valeurs d'ouvrir en baisse sensible le 3 0/0 à 68.70, l'Italien à 41.87 1/2. Les écrivains financiers sont fatigués de s'insurger contre cette injustice des comptes. Constatons donc ici, une fois pour toutes, qu'elle n'inspire à la bourse qu'indignation et mépris.

Londres compense 1/8 de hausse de sa 2^e cote le 1/8 de baisse de la 1^{re}. Les obligations mexicaines sont plus faibles encore à 130. Les bourses de provinces n'apportent aucun cours saillant.

Dernier cours : 3 0/0, 68 62 1/2. Italien 41.77 1/2. Lyon 872.50. Nord 1,430. Orléans 866.25 Lombards 340. Autrichien 301.25. Foncier 1,337.50.

CELLIER.

Echos parlementaires

Le troisième rapport supplémentaire de M. Gressier secrétaire et rapporteur de la loi sur l'armée a dû être distribué hier à tous les députés. On croit que la discussion pourra être reprise jeudi : en tous cas, l'ensemble de la loi ne pourra être voté que la semaine prochaine. On s'attend à un discours de M. Thiers sur l'article 1^{er} qui revient modifié dans quatre de ses dispositions :

- 1° L'abaissement de la taille;
- 2° Une réserve à constituer légalement au profit de la marine;
- 3° L'époque de mariage dans la réserve;
- 4° Une disposition transitoire destinée à faciliter dans l'intérêt des pères de famille le passage de l'exonération au remplacement libre.

Deux rectifications à mes précédents renseignements : M. des Rotours qui vient de mourir était âgé de 51 ans et non de 61 ans.

Ensuite ce que je vous ai dit de l'amendement des membres de l'extrême droite ou selon l'expression acceptée à la chambre, l'amendement de la rue de l'Arcade, doit être rectifié ainsi : il propose de comprendre dans la garde nationale mobile les militaires sortant de la classe de 1863 que le gouvernement avait proposé de ne pas y comprendre, parcequ'ils ne devaient figurer qu'environ 18 mois et que les frais d'équipement occasionneraient une dépense hors de proportion avec le service à attendre. On ne sait encore ce qui adviendra.

On dit que les jeunes gens compris dans l'artillerie et l'infanterie de marine, qui généralement passent aux colonies ou en mer, la majeure partie de leur temps de service, resteront assimilés aux soldats de l'armée de terre.

La question de la loi militaire rappelle une anecdote du temps de l'assemblée constituante de 1848, lorsqu'elle discutait une loi militaire : M. Rouher la racontait dernièrement dans un des couloirs de la chambre. M. Deville, un des membres de la montagne, était à la tribune soutenant la thèse de la suppression du remplacement, et comme il s'embronnait dans les

calculs qu'il présentait, et que les auditeurs peu patients faisaient entendre de violents murmures, M. Deville cherchait à s'excuser sur ce que, pris à l'improviste, il n'avait pas eu le temps de se préparer. « Il faut alors vous faire remplacer, » s'écria une voix qui désarçonna l'orateur aux applaudissements de l'assemblée. Cette voix était celle de M. de Tillancourt, l'auteur de l'amendement sur l'abaissement de la taille réglementaire du soldat. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que, en 1848, l'assemblée conserva le remplacement à une immense majorité, et les membres de la gauche actuelle qui siégeaient à la Constituante, votèrent pour le remplacement dans l'année.

La grippe sévit sur les représentants de la France, qui malheureusement pour les uns et pour les autres, représentent trop bien à cet égard leurs mandants. On ne voit dans les couloirs de la chambre que personnages à visages gonflés, à nez cramoisés, le cou entouré de foulards, s'efforçant des pastilles de gomme, échangeant d'une voix rauque des nouvelles de leur santé et se félicitant de leur courage à braver les intempéries de la saison pour accomplir leur devoir.

Le président Schneider est lui-même fortement grippé : il garde le lit toute la matinée; mais il fait effort pour se rendre à la chambre, car on sait qu'il n'aime pas à céder son fauteuil à l'un des vice-présidents. Ils sont, vous ne l'ignorez pas, au nombre de trois, dont deux, MM. J. David et Du Miral, n'ont jamais présidé.

CH. CAHOT.

LA GUERRE

Voici à péroraison d'une des dernières conférences du père Hyacinthe à Notre-Dame de Paris :

Lorsqu'un peuple a laissé corrompre son esprit et son cœur, lorsqu'il y dominent les courtisans et les sophistes, alors, Dieu lui a ordonné parfois la guerre comme un bienfait.

Aux approches de ces jours, comme au temps les calamités d'Israël, on dit : la paix, la paix ! pendant que le Seigneur, peut-être, a dit : la guerre ! Les souverains vont au devant l'un de l'autre et se disent : un frère ! et comme s'ils en doutaient, ils répètent encore. Les peuples leur font écho. Des rives de l'Atlantique aux abords de la Méditerranée, les intérêts coalisés protestent contre la guerre, tantôt par le murmure silencieux des affaires, tantôt par les plaintes bruyantes des ouvriers. Les hommes de la parole et de la plume appuient les intérêts au nom des idées, et encore une fois le monde entier s'écrie : la paix ! Et pourtant, comme sous le coup d'un orage, on respire la foudre dans l'air, les peuples sentent aussi dans leur atmosphère je ne sais quelle électricité terrible, et ce que Jésus-Christ a nommé des opinions de guerres, *opinionibus bellorum*.

Fils de Bethléem, père du siècle futur, prince de la paix, oh ! donnez nous la paix, la véritable paix ! Dissipez ces opinions de guerres, sauvez chaque nation par elle-même, régénérez la France par ses propres enfants ? Elle est si grande encore, elle pourrait être si paisible et si prospère, si on la laissait à ses véritables instincts !

Mais s'il est trop tard, grand Dieu, si dans votre rage vous en avez décidé autrement, rendez nous sur les champs de bataille la foi que nous avons reçue sur un champ de bataille, cette foi de Tobie qui a fait notre grandeur et qu'on veut nous ravir. Faites couler dans la guerre le sang de nos jeunes hommes trop précieux pour servir dans la stérilité, pour se corrompre dans les plaisirs d'une indigne paix. Semez du fourreau, glaise du Seigneur et de la France, *gladius Domini et Gedeonis*, semez et faites votre œuvre : faites-la vite et faites-la complète !

Et maintenant, ô épée du Seigneur, ô *micra Domini*, rentrez dans le fourreau, refroidissez vous et faites silence ! *Refrigerare et sile!*

Par extrait : J. REBOUX.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

VILLE DE ROUBAIX. — GRANDS TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE. — JURY D'EXPROPRIATION. — DÉCISIONS.

Séance du 30 décembre.

Veuve Lambin - Delplanque; offre : 4,388 fr.50; demande : 22,500 fr.; allocation : 15,400 fr.

Séance du 6 janvier.

Le Cercle du Commerce; offre : 800 fr.; demande : 45,000 fr.; allocation : 10,000 fr.

Rue de la Longue-Voie

Claudius Saden (Occup.); offre : 20 fr.; demande : 20,000 fr.; allocation : 1,800 fr.; en cas de résiliation de son bail : 1,801 fr.

Boulevard de ceinture.

Charvet-Berros; offre : 1 fr.; demande : 31,170 fr.; allocation : 3,117 fr.
Occupé par Bellel; offre : 10 fr.; demande : 4,700 fr.; allocation : 1,500 fr.
Penne-Wattinne; offre : 1 fr.; demande : 6,975 fr.; allocation : 700 fr.
Salemier-Mulhez; offre : 1 fr.; demande : 8,514 fr.; allocation : 700 fr.
Bayart-Selosse et Julien Bayart; offre : 1,754 fr.; demande : 21,190 fr.; allocation : 3,338 fr.
Occupé par Leman; offre : 1,000 fr.; allocation : 800 fr.

Louis Prouvost; offre : 263 fr.; demande : 11,750 fr.; allocation : 3,000 fr. (La ville renonce aux arbres.)
Des-marchelier; offre : 504 fr.; demande : 6,181 fr. 32 c.; allocation : 2,450 fr.

Séance du 7 janvier.

Agache-Toulemonde; offre : 1 fr.; demande : 2,818 fr.; allocation : 360 fr.
Veuve Dassonville; offre : 1 fr.; demande : 284 fr.; allocation : 160 fr.
Augustine Toulemonde; offre : 340 fr.; demande : 6,358 fr.; allocation : 2,000 francs.

Cécile Dojardin; offre : 1 fr.; demande : 3,602 fr.; allocation : 400 fr.
Duthoit-Ferret; offre : 1 fr.; demande : 1,787 fr.; allocation : 400 fr.
Veuve Agache Duthoit; offre : 265 fr.; demande : 2,815 fr.; allocation : 875 fr.
Sophie Dessaint; offre : 1 fr.; demande : 1,750 fr.; allocation : 370 fr.

Vandamme Hus (Ajourné).
Delcroix-Lecointe; offre : 204 fr. 50; demande : 4,636 fr.; allocation : 675 fr.
Rousselle-Delbare; offre : 293 fr.; demande : 2,304 fr.; allocation : 975 fr.
Occupé par Rousselle, de Tourcoing; offre : 10 fr.; demande : 200 fr.; allocation : 200 fr.

Duquesnoy-Ferret; offre : 129 fr.; demande : 5,520 fr.; allocation : 800 fr.
Occupés par Duthoit; offre : 5 fr.; demande : 361 fr. 74 c.; allocation : 150 fr. — Toulemonde; offre : 40 fr.
Veuve Dufrest-Ducatteau (Ajourné).
Ducatteau-Destombes; offre : 1 fr.; demande : 47,688 fr.; allocation : 4,768 fr.
Occupé par Ducatteau-Toulemonde; offre : 150 fr.; allocation : 50 fr.

Laloi-Couture et Lefebvre-Ducatteau; offre : 501 fr.; demande : 11,030 fr.; allocation : 2,015 fr.
Dutilleul-Lorthois, Flipo-Meuris et Morel; offre : 24,080 fr.; allocation : 4,535 fr.

Veuve Ducatteau Destombes et Lefebvre-Mathon; offre : 502 fr.; demande : 30,261 fr.; allocation : 5,660 fr.
Occupé par Fremaux; offre : 25 fr.; demande : 1,000 fr.; allocation : 500 fr.
Babinel et Lefebvre-Ducatteau; offre : 1 fr.; demande : 13,600 fr.; allocation : 1,406 fr.

Occupé par Ducatteau-Toulemonde; offre : 150 fr.; allocation : 150 fr.
Toulemonde-Tiberghien et Dubar-Ferrier; offre : 1 fr.; demande : 14,500 fr.; allocation : 1,515 fr.

Occupé par J.-B. Ducatteau; offre : 150 fr.; allocation : 150 fr.
Destombes et Achille Deldalle; offre : 1 fr.; demande : 2,328 fr.; allocation : 320 fr. (On cédera au même prix et en échange le terrain du chemin pour rectifier l'alignement.)
Occupés par J.-B. Verstraete; offre : 5 fr.; demande : 50 fr.; allocation : 50 fr. — Delbecq (Réserve).

Dhaluin-Leperis; offre : 4 fr.; demande : 10,000 fr.; allocation : 550 fr.
Constantin Descat; offre : 1 fr.; demande : le prix accordé aux voisins, soit 1,10; allocation : 1,895 fr.
Occupés par Fremaux frère et sœurs; offre : 1 fr.; demande : 5,782 fr.; allocation : 725 fr.

La chambre de commerce de Lille se réunira le vendredi 10 de ce mois, à sept heures du soir :

L'ordre du jour de cette séance comprendra les objets suivants :

- 1° Avis sur le projet de distribution d'eau dans la ville de Lille;
- 2° Culture du china-grass dans les Alpes Maritimes;
- 3° Distribution de secours aux ouvriers sans travail;
- 4° Rapports et objets divers.

La chambre de commerce de Mulhouse vient de prendre une délibération fortement motivée, aux termes de laquelle elle exprime le vœu que le gouvernement appelle de préférence aux postes d'agents consulaires à l'étranger des nationaux établis dans le pays, et versés dans la connaissance et la pratique des affaires industrielles et commerciales. De tels hommes seraient à même de fournir au commerce français d'utiles renseignements, de nature à favoriser le développement de nos transactions à l'étranger.

La Chambre a insisté, dans la même délibération, pour la suppression de certaines formalités bureaucratiques dont l'effet est de ne permettre qu'une publication souvent tardive, et des lors peu profitable, des documents émanés de nos consuls.

L'exemple de l'Angleterre et de la Belgique prouve que la demande de la Chambre de commerce de Mulhouse n'a rien de chimérique. Il est peu de pays mieux et plus rapidement renseignés sur tous les faits commerciaux qui se passent à l'étranger. Les consuls belges ou anglais sont moins des hommes politiques que des agents commerciaux prompts à éclairer leur pays sur tout ce qui peut intéresser le développement de ses relations extérieures.

On nous prie d'annoncer qu'une messe sera chantée dimanche prochain, à l'église Notre-Dame, par la *Société chorale*. Une quête sera faite au profit de l'œuvre St-Vincent-de-Paul.

Les aspirants à l'école de médecine et de pharmacie de Lille, non pourvus du diplôme de bachelier sont prévenus que des examens de grammaire auront lieu le 16 janvier courant, dans une des salles de l'école à 8 h. 1/2 précises du matin.

Les inscriptions des candidats à cet examen sont reçues au secrétariat de l'école, rue des Fleurs, sur la production de l'acte de naissance des candidats constatant qu'ils ont dix-sept ans accomplis.

Au marché aux grains de Lille, il y a eu une hausse moyenne de 0.43 cent. à l'hectolitre.

On a déjà essayé d'appliquer la mécanique à l'art du coiffeur. On nous assure qu'un garçon coiffeur de Tourcoing, vient d'inventer une nouvelle brosse mécanique qui réunit à une vitesse calculée la légèreté la plus étonnante. Des brosses différentes s'adaptent au petit mécanisme qui fonctionne au gré de l'opérateur, soit qu'il ait besoin d'employer la rudesse, soit qu'il veuille obtenir la plus grande souplesse pour ménager un épiderme délicat et sensible. L'inventeur a fait, dit-on, la demande d'un brevet.

Il y a quelques jours, une femme habitant le quartier du Fontenoy, est tombée accidentellement dans un puits en prenant de l'eau. Un voisin, attiré par ses cris, est venu à son secours et a été assez heureux pour la sauver.

Depuis quelque temps, on signalait beaucoup de vols de porte-monnaie à Roubaix et à Lille. Nous apprenons que la police d'une cette dernière ville vient d'arrêter toute une bande de pick-pockets qui exerçaient en grand leur intéressante industrie.

On nous signale aussi un nouveau vol : Il y a quelques jours, un enfant de 12 ans, fils de contre-maître de Croix, monta dans l'omnibus de Lille. Il était porteur d'un cabas où, entre autres objets, se trouvait un porte-monnaie contenant une quarantaine de francs. En route, le conducteur reclama le prix des places. L'enfant prit de l'argent dans son porte-monnaie qu'il remit ensuite dans le cabas et passa le tout sous la banquette. Une femme qui se trouvait parmi les voyageurs avait suivi avec attention tous les mouvements de l'enfant. Restée seule avec lui — les autres personnes étaient descendues à Marcy-en-Barœul — elle attira son attention sur le paysage, sur la neige qui tombait, et, tandis que l'enfant se penchait à la portière, la voleuse s'empara du porte-monnaie, objet de ses convoitises. En arrivant à Lille, elle prit la fuite.

Plainte a été portée; la voleuse vient d'être mise en arrestation. Elle aura à répondre d'autres méfaits.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, M. D..., qui habite la route de Mouvaux, trouva sur le pas de sa porte, en rentrant chez lui, un homme en état complet d'ivresse, et qui, engourdi par le froid, donna à peine signe de vie. Aidé par son domestique, M. D... le transporta dans sa chambre, fit chercher un médecin et grâce aux soins, aux frictions qu'on lui prodigua, cet ivrogne fut arraché à une mort certaine. Quand il revint à lui, il regarda M. D..., le médecin, le domestique, l'appartenance, et, sans paraître plus surpris qu'il ne l'ait, il s'arrangea commodément dans son lit et s'endormit.

Le lendemain à 9 heures, il se levait, s'habillait et s'en alla sans même adresser la parole à M. D... ébahi...

Peut-être cet homme pensait-il avec un écrivain moderne que « l'ingratitude est l'indépendance du cœur ! »

Quoi qu'il en soit, il nous fournit l'occasion de rappeler à nos lecteurs, et surtout aux voyageurs, le conseil salutaire de s'abstenir durant les grands froids de liqueurs fortes et notamment du genièvre et de l'eau de vie. Ces spiritueux, loin de réchauffer, comme on le dit communément, refroidissent parce qu'ils appellent la chaleur animale des extrémités au centre. Il faut prendre plutôt un verre de vin ou une tasse café chaud.

Le bruit court que des bandes de malfaiteurs se sont organisées sur divers points de la Belgique, notamment aux environs de la frontière française. Des vols assez importants auraient déjà été commis dans des fermes et des habitations isolées.

Justicé, on ne signale aucune violence contre les personnes.

On rapporte qu'à Herseaux, dans la nuit du 2 au 3 janvier, une ferme a été entièrement pillée. La fermière et sa servante étaient seules et couchées, lorsque des individus masqués pénétrèrent dans l'habitation. Ces deux femmes — on conçoit leur terreur — eurent la présence d'esprit de feindre le sommeil, tandis qu'on enlevait tout autour d'elle. Les malfaiteurs n'ont rien laissé, hormis les meubles les plus lourds.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

L'Agence Havas nous transmet ce soir la dépêche suivante :

Berlin, 9 janvier.

Dans un banquet de chasse où se trouvait toute la société aristocratique, M. de Bismark a donné des explications sur la situation politique.